

Emménagement – déménagement Clients résidentiels ou d'affaires

Le titulaire du compte doit remplir le présent formulaire Veuillez remplir toutes les sections 1. Identification du titulaire 1.1 N° de client (si vous avez déjà un contrat avec Hydro-Québec) Langue de communication : Français 2. Lieu de consommation que vous quittez 7. Lieu de consommation où vous emménagez 2.2 App. À cet endroit, vous serez 2.1 Adresse du lieu de consommation (N°, rue) Propriétaire responsable Locataire 2.3 Ville 2.4 Code postal 7.1 Adresse du nouveau lieu de consommation (N°, rue) AAAA-MM-JJ 7.3 Ville 2.5 Jusqu'à quelle date serez-vous titulaire de ce contrat? 7.5 À partir de quelle date serez-vous titulaire de ce contrat ?

3. Locataire ou responsable (titulaire du compte) 3.1 Nom, prénom 3.2 Nº d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 3.3 N° téléphone (maison) 3.4 N° téléphone (cell.)

8. Locataire ou responsable (titulaire du compte) 8.1 Nom, prénom 8.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 8.3 N° téléphone (maison) 8.4 N° téléphone (cell.)

☐ Anglais

Prop. d'un immeuble locatif

7.4 Code postal

AAAA-MM-JJ

7.2 App.

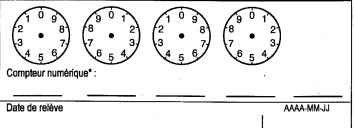
4. Cotitulaire du compte (s'il v a lieu)

4.1 Nom, prénom	
4.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel)	Nº d'entreprise du Québec (Affaires)
4.3 N° téléphone (maison)	4.4 N° téléphone (cell.)

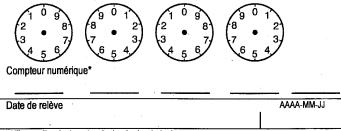
9. Cotitulaire du compte (s'il y a lieu)

9.1 Nom, prénom			
•	*.		
9.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel)	Nº d'entreprise du Québec (Affaires)		
9.3 N° téléphone (maison)	9.4 N° téléphone (cell.)		

5. Relève du compteur du lieu que vous quittez



10. Relève du compteur du lieu où vous emménagez



Les compteurs numériques d'Hydro-Québec peuvent avoir quatre ou cinq positions. Si votre compteur ne vous indique que quatre chiffres, veuillez simplement ne rien inscrire dans le dernier espace.

6. Propriétaire de l'immeuble que vous quittez 6.1 Nom, prénom ou raison sociale du propriétaire de l'immeuble				
	6.4 Province	6.5 Code postal		
Poste	6.7 N° téléphone (cell.)		
	ison sociale du pi	ison sociale du propriétaire de l'immeuble		

11. Propriétaire de l'immeuble où vous emménagez

11.1 Nom, prénom ou raison sociale du propriétaire de l'immeuble 11.2 Adresse (N°, rue) 11.3 Ville 11.4 Province 11.5 Code postal 11.6 N° téléphone Poste 11.7 N° téléphone (cell.) Les renseignements que vous nous fournirez seront traités en conformité avec la Loi sur l'accès aux

Veuillez nous aviser au moins sept (7) jours (pour les clients résidentiels) ou (30) trente jours (pour les clients d'affaires) avant votre déménagement.

- Des frais d'ouverture de dossier de 50 \$ (TPS et TVQ en sus) seront facturés au titulaire. Par contre, si le titulaire a été client d'Hydro-Québec ou d'un autre fournisseur d'électricité au Québec au cours des cinq (5) dernières années, seuls les frais de gestion de 20 \$ (TPS et TVQ en sus) seront facturés.
- Un avis écrit d'au moins 30 jours francs est obligatoire pour mettre fin à un contrat. (pour les clients Note : Veuillez fournir toute l'information pertinente pour que votre dossier soit à jour.

documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

Clients résidentiels :

Veuillez retourner le formulaire à l'adresse suivante : Hydro-Québec, C. P. 11003, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4T3 Tél. : 514 385-7252, sans frais : 1 888 385-7252 Téléc. : 514 858-2871, sans frais : 1 888-448-6170

Clients d'affaires :

Veuillez retourner le formulaire par télécopieur au 1 888 358-8758 ou par la poste à l'adresse suivante : Hydro-Québec, Activités commerciales et affaires C. P. 270, succ. d'Youville, Montréal (Québec) H2P 2V4



Emménagement – déménagement Clients résidentiels ou d'affaires

- Le titulaire du compte doit remplir le présent formulaire Veuillez remplir toutes les sections 1. Identification du titulaire 1.1 N° de client (si vous avez déjà un contrat avec Hydro-Québec) Anglais Langue de communication : Français 7. Lieu de consommation où vous emménagez 2. Lieu de consommation que vous quittez 2.1 Adresse du lieu de consommation (N°, rue) 2.2 App. A cet endroit, yous serez Locataire Propriétaire responsable Prop. d'un immeuble locatif 2.3 Ville 2.4 Code postal 7.1 Adresse du nouveau lieu de consommation (No, rue) 7.2 App. 2.5 Jusqu'à quelle date serez-vous titulaire de ce contrat? AAAA-MM-JJ **7.3** Ville 7.4 Code postal 7.5 À partir de quelle date serez-vous titulaire de ce contrat ? AAAA-MM-JJ 3. Locataire ou responsable (titulaire du compte) 8. Locataire ou responsable (titulaire du compte) 3.1 Nom, prénom 8.1 Nom, prénom 3.2 Nº d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 8.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 3.3 N° téléphone (maison) 8.3 N° téléphone (maison) 3.4 N° téléphone (cell.) 8.4 N° téléphone (cell.) 4. Cotitulaire du compte (s'il y a lieu) 9. Cotitulaire du compte (s'il y a lieu) 4.1 Nom, prénom 9.1 Nom, prénom 4.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 9.2 N° d'assurance sociale (Résidentiel) Nº d'entreprise du Québec (Affaires) 4.4 N° téléphone (cell.) 4.3 N° téléphone (maison) 9.3 N° téléphone (maison) 9.4 N° téléphone (cell.) 5. Relève du compteur du lieu que vous quittez Relève du compteur du lieu où vous emménagez Compteur numérique* : Compteur numérique¹ Date de relève AAAA-MM-JJ Date de relève AAAA-MM-JJ Les compteurs numériques d'Hydro-Québec peuvent avoir quatre ou cinq positions. Si votre compteur ne vous indique que quatre chiffres, veuillez simplement ne rien inscrire dans le dernier espace. 6. Propriétaire de l'immeuble que vous quittez 11. Propriétaire de l'immeuble où vous emménagez 6.1 Nom, prénom ou raison sociale du propriétaire de l'immeuble 11.1 Nom, prénom ou raison sociale du propriétaire de l'immeuble 6.2 Adresse (Nº, rue) 11.2 Adresse (N°, rue) 6.3 Ville 11.3 Ville 11.4 Province 6.4 Province 6.5 Code postal 11.5 Code postai 6.6 N° téléphone Poste 6.7 N° téléphone (cell.) 11.6 N° téléphone Poste 11.7 N° téléphone (cell.)
 - Veuillez nous aviser au moins sept (7) jours (pour les clients résidentiels) ou (30) trente jours (pour les clients d'affaires) avant votre déménagement.
 - Des frais d'ouverture de dossier de 50 \$ (TPS et TVQ en sus) seront facturés au titulaire. Par contre, si le titulaire a été client d'Hydro-Québec ou d'un autre fournisseur d'électricité au Québec au cours des cinq (5) dernières années, seuls les frais de gestion de 20 \$ (TPS et TVQ en sus) seront facturés.

Clients résidentiels :

Veuillez retourner le formulaire à l'adresse suivante : Hydro-Québec, C. P. 11003, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4T3 Tél. : 514 385-7252, sans frais : 1 888 385-7252 Téléc. : 514 858-2871, sans frais : 1 888-448-6170 Clients d'affaires :

Les renseignements que vous nous fournirez seront traités en conformité avec la Loi sur l'accès aux

Un avis écrit d'au moins 30 jours francs est obligatoire pour mettre fin à un contrat. (pour les clients

Note : Veuillez fournir toute l'information pertinente pour que votre dossier soit à jour.

documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

Veuillez retourner le formulaire par télécopieur au 1 888 358-8758 ou par la poste à l'adresse sulvante : Hydro-Québec, Activités commerciales et affaires C. P. 270, succ. d'Youville, Montréal (Québec) H2P 2V4